Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 17 (2002)

Heft: 11-12

Artikel: Haïti : pour l'accès à l'information

Autor: Milcé, Jean-Euphèle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Haïti: pour l'accès à l'information

Jean-Euphèle Milcé
Stagiaire BCU Lausanne

La ville est plongée dans le noir. La place du Champ de mars de par sa proximité avec le Palais présidentiel échappe exceptionnellement à la règle. Des groupes de jeunes font les cent pas sous chaque réverbère diffusant généreusement la lumière si précieuse. Comme dans une prière commune, ces squatteurs de lumière, marmonnent des phrases incompréhensibles, les yeux rivés dans un cahier. Pour celui qui n'aurait pas compris, c'est la manière d'apprendre la plus répandue en Haïti. Ces jeunes étudient, préparent un examen. En fait, ils apprennent par cœur des notes de cour récoltées sur un tableau noir maladroitement rempli par un professeur. Ce tableau très peu réjouissant peut donner un aperçu sur les tribulations d'un apprenant dans une société où une véritable politique d'accès à l'information n'a jamais été définie.

S'agit-il du fait qu'Haïti[1] soit le pays le plus pauvre de toute l'Amérique – avec le taux d'analphabétisme qui marche avec – ou que la société n'a pas su intégrer les bibliothèques et définir leur rôle? La question mérite examen aussi vrai que les bibliothèques sont des outils efficaces pour la transmission de connaissances et pour la lutte contre l'amnésie.

Etat des lieux

Une trentaine de bibliothèques[2] plus ou moins fonctionnelles sont recensées à travers le pays. Elles se regroupent en trois catégories: le réseau de la Bibliothèque nationale, les bibliothèques de l'Alliance française et les bibliothèques et celles des écoles congréganistes. Malheureusement, les plus importantes sont concentrées à la capitale. La Bibliothèque nationale gère le dépôt légal. Son réseau est constitué de neuf bibliothèques départementales qui ont le statut d'agence. La structure des bibliothèques de l'Alliance française est pareille. A Port-au-Prince, la bibliothèque phare de l'Institut français se pose comme modèle et joue la vedette. Pour les bibliothèques des écoles congréganistes, elles sont autonomes et leur efficacité varie en fonction des responsables. Elles sont essentiellement alimentées par des livres récoltés à l'étranger par l'entremise des activités genre «Livres pour le tiers-monde».

Sans exagération, aucune politique commune de développement ou de sauvegarde de ces bibliothèques n'a été mise sur place. A cause de la pauvreté en moyens disponibles, bon nombre de ces bibliothèques assistent impuissamment à la dégradation ou la disparition de leurs collections. Situation qui s'en va en grandissant dangereusement depuis une quinzaine d'années. Aucune de ces bibliothèques n'est à l'abri des tempêtes tropicales assez récurrentes dans la région, des incendies, des pilleurs ou du vol autorisé[3]. Il est courant de voir des archives entassées et laissées à l'abandon.

La population universitaire est la principale victime de cet état de fait. Chaque faculté gère un petit centre de documentation. Les préoccupations pour la constitution des collections et l'agencement du service semblent quasi absents. Pourtant le livre en tant qu'objet et outil est sublimé en Haïti. Dans l'attente de pouvoir accéder à l'information par le biais d'autre support, l'Haïtien ne demande qu'à pouvoir utiliser les imprimés disponibles pour combler ses besoins de loisirs, de culture et de recherche.

Appropriation des biens culturels

Haïti n'a jamais été un pays nivelé. L'égalité des chances peine à aller au-delà des textes de loi qui l'a consacré. Ce dysfonctionnement social, remontant à la genèse de la nation haïtienne, fait obstacle à tout dynamisme ou toute volonté politique. Pendant la période coloniale, les premiers cabinets de lecture étaient réservés à

l'usage exclusif des colons français. Après l'indépendance, les nouveaux dirigeants ont gardé les privilèges des anciens maîtres. Depuis toujours, les élites gardent jalousement cet avantage et n'ont ni peine ni scrupules à garnir leurs bibliothèques familiales à partir des collections à vocation publique. Le livre distille le savoir. Or ce dernier est la base même du pouvoir.

Dans ses campagnes et ses bidonvilles, le peuple est impuissant. Il se morfond dans l'oralité pour assurer le minimum, soit la transmission des croyances, des rites et des techniques rudimentaires de travail.

Raisons d'espérer

La réhabilitation d'Haïti indispensable pour rentrer de plein pied dans le troisième millénaire passe par une politique adaptée dans le sens de l'accès à l'information. Il y a urgence. Le mal est diagnostiqué. De petites bibliothèques émergent dans les quartiers populaires et tentent d'assurer un service de proximité. Soutenus par des agences internationales comme l'Open Society, l'Unesco, l'Aupelf, la Coopération française, des projets prennent forme et affichent des ambitions qui vont dans le bon sens. De cet investissement viendra le sursaut, base de toute conscience collective en soi. Le Réseau National de Documentalistes Haïtiens fait ses premiers pas et rêve de travailler à la réalisation d'un catalogue collectif. Des opérateurs du milieu misent de plus en plus sur la formation. Le besoin est là, la lutte n'est pas perdue d'avance. ■

contact :
E-mail: Jean-Euphele.Micle@bcu.unil.ch

[1] Haïti est une ancienne colonie française de la Caraïbes qui partage l'île portant le même nom avec la République Dominicaine.

[2] Dans le cas d'Haïti, exception faite pour la Bibliothèque de l'Institut français et la Bibliothèque nationale, les collections sont constituées que de quelques milliers d'ouvrages.

[3] Les exemples sont légion. En décembre 2001, la Bibliothèque de l'Institut français a été saccagée à la suite d'une rumeur de coup d'état. En 1969, la Bibliothèque haïtienne des pères du Saint-Esprit a été fermée par décret présidentiel.